Si vous voulez le meilleur Piano pour le moins d'argent
(à des conditions satisfaisantes) voyez-nous.

Magasin de Pianos de Junius Hart,
LIMITÉ.
COIN DES RUES CANAL ET BOURGOGNE.

7 fév 1an—Jeu Dim Mar

MARIAGES, NAISSANCES ET DECÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.—Carl Hahn à Sarah Dansee, Henry F. Luckett à Mary Ursula Hennessey, Augustin J. Mitchell à Marie Janin, Fréderick S. Sutherland à Mary E. Patterson, Joseph Arceneaux à Cécilia Nelson, Geo. E. Duclaux à Alma Conway, John H. Clementine à Martha A. Williams, Stephens Collins à Maria Carter, Peter Dellsperger à Ida M. Pattison, Lyman C. Reed à Lillian B. Espy, John Philip Brady à Catherine Farrell, Giorgio Prescia à Lucia Belino.

NAISSANCES.—Mmes S. Von Schlemmer, une fille; C. A. Borey, M. D., une fille; J. Larrieu, une fille; J. M. McFarland, une fille; J. Klemmer, une fille; H. Gieseler, une fille; J. Kippers, un garçon; T. Sweeney, un garçon; C. Campo, un garçon; P. Seizer, un garçon.

DÉCÈS.—T. Digby, 72 ans, 1921 avenue Tulane; E. Kennedy, 42 ans, 2603 Philip; J. H. Stutzer, 8 mois, 1903 N. Claiborne; Mme Louis Apffel, 34 ans, Harmony et Constance; D. Sinclair, 40 ans, 712 Carondelet; Julie Steinkamp, 5 mois, 431 S. Johnson; J. A. Davis, 39 ans, Hotel Dieu; W. J. Schmitt, 11 mois, 614 Magasin; H. A. Peters, 30 ans, 1804 Baronne; H. Hilbert, 40 ans, Hôpital de Charité; F. S. Becker Sr. 64 ans, Biloxi, Miss.; Denis Magner, 78 ans, Asile des Petites Sœurs des Pauvres; Gertrude Miller, 3 mois, 940 Washington; A. O. Reese, 14 ans, 2231 S. Liberté; F. Blumery, 37 ans, Hôpital de Charité; C. Sandford, 21 ans, 841 S. Broad; E. O. Shelter, 8 mois, 937 Dumaine; Rosalie M. Schneider, 6 mois, 2418 Chartres; P. Walker, 46 ans, 312 avenue Webster; Ernestine Voorhies, 15 mois, 606 Seguin; F. Green, 22 ans, 230 Cherookee; Adolphe Bellon, 40 ans, Mandeville et Bourgogne.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Successions ouvertes:

Mme Margaret Schuler, Daniel Owens, John J. Kelly, Mme Mary Capps.

Alcide Joseph vs Emily Irvin—Demande de divorce.

Lilian Searcy vs Wm A. Mair—Demande de divorce.

Mme Mary Hughes vs Hamilton Aubert—Demande de divorce.

Deuxième Cour Inférieure.

Juge A. M. Aucoin.

Comparutions:

Geo. Held, menaces; Hy Hymes, actes de violence.

Envoyé devant la cour criminelle:

Manuel Butler, larcin.

Acquitté:

Frank Abadie, violation de l'acte 25 de 1896.

Nolle prosequi:

Polcit Lamar, larcin.

Condamnation:

Luvenia Jacobs, attaque: $10 d'amende ou 30 jours de prison.

FAITS DIVERS.

VOL.

Entre deux et trois heures hier matin un voleur a pénétré dans la boutique du boucher Angelo Bell, à l'angle des rues Peniston et Baronne, et en a emporté une grande quantité de viande.

Buvez la "Sparkling Abita Water", $1.60 la douzaine de bouteilles livrées à domicile.

LA LEGISLATURE.

Chambre.

Baton Rouge, 11 juin.

La Chambre se réunit à 11 heures 15.

M. O'Connor appelle le bill voté hier, lequel accorde aux shérifs civils un salaire de $12.50 par jour quand ils assistent aux séances des cinq divisions de la cour civile de district. Le huis clos est demandé; il est accordé et le bill est adopté par 51 voix contre 34.

Le bill est envoyé au gouverneur.

M. Bass présente de nouveau un bill pour les assurances d'Etat.

M. Leclerc annonce la présentation d'un bill prohibant les trusts et les conspirations qui affectent les produits alimentaires.

M. Fayssoux présente un bill allouant $3000 afin de déterminer réellement la place qu'occupaient sur le champ de bataille de Gettysburg les troupes de la Louisiane.

M. O'Connor, présente les amendements à la Charte de Ville qui ont été préparés par le sous-comité des affaires de ville.

Le bill sur les assurances de M. Charbonnet concernant les vols avec effraction et l'organisation des compagnies locales est définitivement adopté.

BILL DES BANQUES.

Le bill O'Connor, requérant des banques des soumissions sur les balances quotidiennes du Bureau de liquidation, est adopté finalement.

Le bill Trezevant sur l'organisation des banques et des compagnies de "trust" est aussi adopté.

Le vote sur le bill des "trusts" a été adopté à l'unanimité.

Le bill de M. Vincent, réglementant les allocations et les dépenses des paroisses, est rejeté.

Sénat.

Baton Rouge, 11 juin.

Le Sénat se réunit à 11 heures; 35 membres présents.

BILLS PRÉSENTÉS

Par M. Wallace, pour définir les incendies, fruits de la malveillance.

Par M. Flynn, pour amender l'article 156 de la constitution, relatif à l'intérêt des bons judiciaires.

Par M. Ducote, pour rendre négociables les hypothèques avec priviléges de vendeurs.

Par M. Cordill, pour autoriser les constructeurs de navires et les corporations de Docks à émettre des bons.

Le bill des instruments négociables avait été rejeté quand M. Flynn l'avait présenté. Sur demande de M. Flynn, le Sénat revient sur son vote et le bill est définitivement adopté par 34 voix contre 11.

Le bill Dymond réglementant le jaugeage du charbon dans tous les cars est adopté finalement.

Affaires de ville.

Baton Rouge, 11 juin.

Le fameux projet de loi, dit "Merger Bill" concernant le drainage, a été soumis aujourd'hui au Sénat qui l'a bien accueilli. Il a été immédiatement référé au comité des affaires de ville.

Le bill O'Connor, ayant pour but d'élever le salaire de l'électricien de la ville, a été également l'objet d'un rapport favorable.

Autres rapports favorables du comité des affaires de ville du Sénat:

Sur le bill de M. Vignes réglementant les opérations des monts-de-piété:

Sur le bill Leclerc accordant une pension aux pompiers:

Sur le bill Kenner établissant une inspection des chaudières à vapeur.

Ce bill est l'objet d'un rapport favorable; seulement il ne pourra s'appliquer qu'aux machines à vapeur stationnaires.

Autour de la Législature.

Comme on l'avait prévu généralement, le bill qui fusionne les bureaux de drainage et des égouts et les englobe dans un grand bureau considérable, dit Merger Bill, a été adopté à une majorité écrasante—84 voix contre 8. On avait essayé d'organiser une formidable opposition à ce projet, mais l'affaire n'a pas réussi.

Il a été découvert que tout le tapage qui se faisait à ce propos était le fait d'une intrigue qui avait pour but de détourner du fonds général une forte somme, plus de $300,000.

Le petit complot ayant été découvert, toute l'opposition s'est vue réduite au silence et le projet a été voté à la quasi-unanimité par les législateurs de nos campagnes comme par ceux de la ville.

Le bill, affirme-t-on, a autant d'adhérents dans nos campagnes qu'en ville. Il sera voté par le Sénat à une très forte majorité.

Travaux de la Législature.

Nos législateurs ont beaucoup travaillé jusqu'ici et ont fait une ample besogne, mais ils ne sont pas au bout de leurs peines. Il y a encore une foule de projets de loi sur le tapis, tous plus importants les uns que les autres, et il est douteux que la session actuelle puisse résoudre toutes les questions qui lui sont soumises durant le peu de temps qui lui reste à siéger.

Il y a d'abord à classer les terres de rapport qui sont à vendre au profit de nos écoles publiques qui ont grand besoin de fonds pour répondre dignement aux besoins de nos populations des campagnes.

Il y a le bill de réforme des prisons et de l'établissement d'un pénitencier spécial pour la réforme des enfants que l'on veut installer à Angola.

Il y a le bill des shérifs civils devant comparaître devant les cours civiles de district.

Il y a le bill concernant les actes notariés faits en dehors de l'Etat et que l'on veut transformer en actes authentiques, sans avoir recours à une multitude de formalités qui retardent les affaires et les rendent parfois interminables.

Il y a la loi du dimanche que l'on veut amender de façon à la rendre complètement inefficace pour la ville.

Il y a le bill tendant à la réorganisation des compagnies de banques et des Trusts.

Il y a encore le projet ayant pour but de changer les districts judiciaires de façon à rendre plus simples, moins nombreuses les différentes juridictions.

Il y a le bill des cars séparés sur lequel il sera assez difficile de s'entendre, quoique nous ne doutions nullement de la réussite du projet.

Il y a le bill qui tend à supprimer complètement l'altération des tickets sur les différentes lignes de chemins de fer.

Il y a le bill ayant pour but la commutation des peines pour les malheureux qui, condamnés au pénitencier, méritent par leur bonne conduite l'indulgence de la justice et de la société.

Il y a encore bien des projets sur lesquels nous n'appuyons pas, parce que le temps qui reste à la Législature pour légiférer ne lui permet pas de s'en occuper.

On voit que la besogne n'est pas mince.

Bureau des commissaires de police.

A la réunion des commissaires du bureau de police qui a eu lieu hier soir, le capitaine Jno. Cooper, accusé de conduite inconvenante, a été exonéré.

HOSTETTER'S CELEBRATED STOMACH BITTERS

Le Bitter guérit positivement Indigestion, Constipation, Etat Bilieux, Nervosité et Malaria. Essayez-en une bouteille pour vous convaincre. Le véritable a notre Timbre Privé autour du col.

RIXE SANGLANTE

Entre des Italiens.

Deux hommes tués et quatre blessés.

Le voisinage du marché Poydras a été de nouveau le théâtre d'une sanglante tragédie entre des Italiens: deux hommes ont été tués et quatre autres blessés, dont l'un grièvement.

La rixe qui a eu lieu dans le magasin d'épiceries de A. Luciano et Cie., rue Poydras 1125, est la conséquence d'une rencontre entre divers individus le 7 mai dernier, dans laquelle Salvadore Luciano a tiré plusieurs coups de révolver sur Francisco Geneva et Casimir Di Christini qui passaient en buggy.

Il était neuf heures et demie hier soir lorsqu'un message téléphonique annonçant qu'une bagarre avait éclaté dans le magasin de Luciano a été reçu à la station centrale. Le sergent Rawlings, le caporal Fitzgerald et les officiers simone et Coleman accompagnés du représentant de l'ABEILLE, se sont immédiatement rendus à l'endroit indiqué dans la voiture de police.

Une grande excitation régnait dans le quartier.

Plus de cinq cents personnes s'étaient déjà assemblées en face de l'établissement. En entrant dans le magasin il a été facile de constater que la police aurait à éclaircir une affaire mystérieuse.

Anthony Luciano soutenait son frère Salvadore, qui bientôt expirait dans ses bras, tandis que dans l'arrière boutique gisait le corps de Vincent Vutera. Le premier avait reçu deux balles de revolver et onze coups de couteau. Quant à Vutera il avait reçu trois charges de chevrotines dans le corps.

Pendant que l'on transportait les deux corps à la morgue la police faisait des recherches dans le voisinage, et Louis Luciano, Jos Grocchi, et Joseph Calamia étaient mis en état d'arrestation.

Louis Luciano souffre d'une blessure à la poitrine, Calamia d'une balle de revolver au bras droit et Gracchi, qui a été plus tard envoyé à l'hôpital, a reçu une balle dans l'abdomen.

La femme d'Anthony Luciano, interrogée par notre reporter, a premièrement dit que Salvadore avait été tué par Vutera et que ce dernier avait été tué par son mari, mais une demi-heure plus tard elle a nié ce fait, disant qu'elle ne connaissait aucun des détails de la tragédie, qu'elle s'était déjà retirée lorsque la rixe a éclaté.

Conduits au poste du premier précint les prisonniers ont été interrogés par le capitaine Boyle.

Louis Luciano, un cousin de Salvadore, prétend qu'il habite avec sa femme, une chambre des dépendances où il exploite une fabrique de cigares.

Hier soir il avait commencé une partie de cartes avec Anthony Luciano et Vincent Vutera. Salvadore était assis près du comptoir dans la chambre de devant. Tout à coup quatre ou cinq hommes sont entrés et l'un d'eux lui a porté un coup de couteau à la poitrine. Anthony, qui s'était levé, a été également blessé par les étrangers. Louis s'est alors sauvé et à son retour il a vu que Salvadore et Vutera avait été tués.

Anthony Luciano, le frère de Salvadore, a donné sa version.

Il dit qu'il jouait aux cartes avec son cousin Louis et Vutera, qui est arrivé à la Nouvelle-Orléans de Dorseyville, paroisse d'Iberville. Saldore écrivait une lettre à sa famille et venait de lui demander s'il avait quelque chose à communiquer à leur mère, quand cinq ou six hommes armés de deux fusils sont entrés. En entrant ils se sont rués sur les joueurs. Ayant reçu une blessure à la tête, il est monté pour chercher son fusil, et lorsqu'il est descendu son frère et Vutera avaient été tués.

Luciano a positivement affirmé qu'il ne pourrait pas reconnaître les assassins, mais lorsqu'il a été confronté avec Joseph Calamia, un des accusés, il a été facile de voir qu'un combat se livrait en lui. Il a cependant repris son sang-froid et a dit qu'il ne connaissait pas le prisonnier.

Calamia a été plus communicatif

Il prétend que le 27 mai il a acheté des cigares à Luciano, mais que celui-ci l'ayant trompé sur le prix il s'est rendu à l'établissement de Luciana en compagnie d'un nommé Dialinssi pour lui demander une réduction.

Au moment où il est entré, dit-il, la boutique était déjà encombrée d'hommes qui se battaient. Plusieurs coups de revolver et de fusil ont été tirés, mais il ignore par qui. Calamia a été arrêté par l'officier Capela alors qu'il s'enfuyait vers la rue Remparts; il avait jeté son revolver que R. McCarthy, un citoyen, a ramassé.

Vincent Enbrouoni, un autre prisonnier, a dit qu'il était chez lui pendant la bagarre et qu'il ignore les noms des assassins.

Jos Garachi, interrogé à l'hôpital, a dit qu'il était arrivé de Donaldsonville il y a deux jours. Il était entré dans la boutique de Luciana pour prendre un verre, dit-il, lorsqu'il a reçu une balle à l'abdomen.

Il ne sait pas qui l'a blessé. Les étudiants disent que sa blessure est grave.

Anita Luciano, la femme de Louis, dit qu'elle était couchée lorsque la bataille a eu lieu.

Le coroner Richard, qui a fait l'autopsie des deux corps, a constaté que Salvadore avait reçu onze coups de couteau dans le dos et deux balles de revolver, une à la tête et l'autre à l'épaule droite. Le corps de Vutera était perforé par des chevrotines.

Enquête du Beef Trust.

Le grand jury, durant les dernières semaines écoulées, a fait une enquête concernant les actes des organisateurs du Trust du Bœuf; cinq importantes compagnies d'approvisionnement ont avoué qu'elles faisaient partie du trust. Le grand jury a été licencié sans avoir rendu aucun arrêt. Aujourd'hui est le dernier jour où siégera la Cour de District des Etats-Unis, et il est probable que M. le juge Parlange ne prendra aucune mesure avant novembre, les cours étant à la veille de s'ajourner.

L'opinion qui prévaut est que l'enquête ne sera jamais reprise, ni le jury fédéral convoqué. Quant aux employés des organisateurs du Trust, ils persisteront dans leur silence et rien ne pourra être prouvée, eût-on l'intention d'invoquer l'habeas corpus.

Toutefois, le département de la justice à Washington, prétend qu'il serait bon qu'on sût la décision prise à Chicago avant d'agir.

Un incident comique s'est produit: deux hommes sortaient de la salle où le jury interrogeait les témoins: l'un d'eux avait un air mystérieux: les reporters aussitôt de se mettre en campagne pour savoir de ce témoin supposé quelle avait été l'attitude des témoins dans cette affaire. Etonnement de l'interpellé qui était tout bonnement M. C. B. Anderson, maître de poste de Houston, Texas, venu pour faire un rapport concernant le vol de la poste de Franklin, La. Trois nègres: Young Murray, Charles Gilcrose et Lloyd Loelly sont entrés avec effraction dans le bureau de poste, et y ont emporté l'argent et les valeurs reçues. Désappointement des reporters à l'affut de nouvelles à sensation, d'une actualité des plus intéressantes.

Devant la Cour Suprême.

La consolidation des travaux qui concernent à la fois l'écoulement des eaux ménagères et les conduits d'eau qui assainissent les villes et améliorent les conditions hygiéniques de leurs habitants, vient d'être plaidée pardevant la cour suprême par MM. Charles Louque et Louis P. Bryant, représentant les citoyens, MM. Chas. Théard, Fenner et autres pour la Sewerage Co.

M. Bryant a fait remarquer que M. Rennes n'avait point paru devant la cour inférieure pour y soutenir que $400,000 avaient été dépensés pour les travaux exécutés.

M. Collum a témoigné que les matériaux employés ne valaient rien et réclameraient de nombreuses réparations.

Différents experts se sont accordés dans leur appréciation en trouvant trop forte la somme demandée comme indemnité, dans les conditions où se présente le rachat.

M. Brown ne considère que la valeur actuelle des travaux antérieurement exécutés.

M. Chas. Théard a fait remarquer qu'il s'agit plutôt d'un compromis que d'une vente; qu'on doit prendre en considération la franchise consentie, laquelle ajoute une valeur de $100,000 aux $150,000 que vaut la reprise des travaux exécutés, cette franchise ayant encore à jouir 50 ans de son privilège à partir de 1902.

Buvez la "Sparkling Abita Water" $1.60 la douzaine de bouteille livrées à domicile.

JOHN BONNOT
Entrepreneur de pompes funèbres

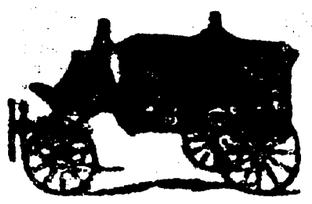

Raoul Bonnot, Directeur
No 623 RUE STE-ANNE.
Téléphone No 1042.

Téléphone No 408.
F. LAUDUMIEY & CO.,
LIMITED.

ENTREPRENEURS DE
Pompes Funèbres,
1108 et 1112 Nord Remparts.
Nous faisons de l'embaumement une spécialité.
Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

TELEPHONE 2524
JOSEPH RAY,
Successeur de LABAT & RAY
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

No 1308 Avenue Nord Remparts, Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.
1er sept 1901—1an

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

AVIS.

Les nominations aux divers emplois rétribués de la Société auront lieu en séance du Conseil du mardi 17 juin.

Les applications pour lesdits emplois seront reçues jusqu'au MARDI 17 JUIN, à 5 HEURES DU SOIR à l'Asile. Pour la désignation des emplois, conditions et honoraires, consulter le tableau et les cahiers des charges exposés à l'Asile à partir du 9 juin.

Le Président,
J. M. VERGNOLE,
Le Secrétaire,
A. LE FRANÇOIS.
8 juin—8 12 14 15 17—5f

Avis.

Avis est par le présent donné qu'un acte sera présenté à la présente session de l'Assemblée Générale de la Louisiane pour amender l'act 87 de 1878 et l'acte 74 de 1877, Ses. Ex. concernant le Bureau de l'Administrateur Public pour la Paroisse d'Orléans.

29 mai—1m jeu

LE CRESCENT TURF EXCHANGE.
Coin Douane et Royale.
Entrées pour toutes les courses étrangères
8 juin—

AMUSEMENTS.

PARC DE VILLE.
GRAND CONCERT
—TOUS LES—
Jeudis après-midi,
Commençant à 6.30 heures p. m.
12 juin—1f

F. P. A. C., Ltd.
Excursion quotidienne sur le Fleuve.
Le steamer
CHALMETTE
quitte tous les soirs le quai de la rue du Canal à 7.30 heures, retour à 10.30 p. m. Excursions le dimanche de 9 heures a. m. à 2 heures p. m., le soir de 7.30 heures p. m. à 10.30 heures p. m.
PRIX POUR ALLER ET RETOUR 25c.
Rafraîchissements aux prix de la ville. Bonne musique et danses.
11 juin—11 au 1er sept

ORPHEUM ATHLETIC PARK
Ce Soir.
Musique douce! Joli chanter! Comédie facile!
Magnifique ensemble! Orchestre agrandi!
Boston Lyric Opera Company
Dans le brillant Opéra de Czibulka,
"THE HERMIT."
Prix d'entrée—15 cents; sièges réservés 10, 15 et 20. En vente chez Clark, 624 rue du Canal. 11 juin—1 sem

WEST END, CE SOIR ET toute la semaine
BROOKE et son Fameux Orchestre de Marine de Chicago
LEAH RUSSELL.
La soubrette Yiddish.
ASCOTT ET EDDIE,
Acrobates comiques
VITAGRAPHE ET AUTRES ATTRACTIONS
Sièges Réservés en vente au Magasin de Musique de Meline 914 Canal et au Département de cigares A. Baldwin et Cie., Ltd., Camp et Commune.
18 mai—

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.
STEAMER NEW CAMELIA.
Commençant le 17 avril 1902.
Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Pontchartrain, à la tête de la rue Champs-Elysées:
Tous les jours (excepté les mercredis et les dimanches) à l'arrivée du train de 4 heures p. m.
Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures A. M.
L'eau et le temps le permettant
EXCURSIONS.
Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing, les dimanches et mercredis à l'arrivée du train de 8 h. A. M.
Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod.
W. C. COYLE & CIE., Agents.
No 323 rue Carondelet, coin Union.
14 avril—

AVIS SPECIAUX.

BUREAU DES COMMISSAIRES DU Port de la Nouvelle Orléans, No 337 rue Carondelet. Nouvelle-Orléans, le 11 juin 1902.—Des soumissions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'à mardi, le 8 juillet 1902, le 7&0 heures P. M., pour le travail et le matériel nécessaire pour la construction complète d'un quai, sur la façade du fleuve, entre les rues Reco et Richard, devant être connu comme quai de la rue Orange, en conformité avec les plans et spécifications enregistrés. Le bureau se réserve le droit de rejeter chacune ou toutes les soumissions. Un chèque certifié pour la somme de mille dollars devra accompagner chaque soumission de façon à garantir la signature du contrat si la soumission est acceptée. Les spécifications, plans et formes en blanc de la soumission peuvent être obtenus à ce bureau ou au bureau de Coleman & Malochée, ingénieurs, 319 rue Carondelet. Les soumissions devant être endossées "soumissions pour la construction du quai de la rue Orange" et devant être adressées au Président de la Commission du Port. Les soumissionnaires sont requis d'être présents à l'ouverture des soumissions à la dite date et heure ci-dessus.

HUGH McCLOSKEY,
Président, Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle Orléans.
12 juin — 12 au 8 juillet

AVIS SPECIAL.

Aux Actionnaires de la "Jackson Brewing Co."

En conformité avec l'Article IV de la Charte de la Compagnie une réunion des actionnaires aura lieu aux bureaux de la Compagnie, mercredi, le 18 juin, de 10 heures a. m. à 2 heures p. m. dans le but d'élire neuf (9) directeurs pour servir pour l'année courante.

GUS. OERTLING,
Secrétaire-Trésorier.
8 juin—8 au 18 ine

PETITES ANNONCES.

DEMANDE—Une femme blanche pour travail général de la maison. S'adresser 1735 St-Charles. 10 juin—3f

---

l'abêtissait.

La menace le cinglait autant qu'un coup de fouet.

"Qui vous en fera voir de grises si vous ne marchez pas droit."

Comment lui en ferait-elle voir de grises?

Qu'appelait-elle marcher droit?

Un émoi le reprit, mais tout différent de celui où le mettaient les virulentes objurgations de sa belle visiteuse.

Est-ce que, par hasard.....

Est-ce qu'elle....voudrait.... lui faire payer actuellement en fidélité....son abandon de jadis?

Exigerait-elle du père de son enfant .... ce que l'inconnu, le spectateur d'un soir de la "Patte à Coco" ne lui apportait pas?

L'ancien toucheur de bœufs, venu à treize ans à Paris "en sabots et en bourgeron," se ressaisit, s'adressant mentalement la plus verte semonce!

"Monsieur Truchon! monsieur Truchon! ne laissons pas vagabonder notre imagination..... L'esprit est prompt, la chair est faible, vous seriez très certainement en passe de tailler, dans le contrat, un nouveau coup de canif....

"A votre âge! fi donc! avec des enfants à marier...."

—Madame, articula-t-il d'une voix plutôt sourde, quoique intelligible, je vous serais obligé de parler modérément....

"Si je ne tiens point à ce que vous ébruitiez cette histoire, vous n'y tenez certainement pas plus que moi.

"Quand on porte le nom que vous portez, on ne jette pas à tous les échos, les incartades de la petite figurante, qui pouvait être honnête parce qu'elle n'avait pas eu le temps d'être autre chose.... mais qui tenait si peu à continuer à l'être qu'elle se jetait à la tête du premier individu qui la regardait.

—Monsieur, vous m'insultez!

—Non pas, madame.... je parle de la petite figurante de la Scala.

—Vous insultez alors, la malheureuse, que non content d'avoir déshonorée, vous abandonnâtes comme un lâche!

—Cette malheureuse, une enfant encore, plus rouée qu'aucune de celles qui s'exhibaient comme elle, — et ce n'est pas peu dire — n'avait rien réclamé de moi.

—Vous lui aviez donné un autre rendez-vous.

—Auquel je ne suis pas allé.. J'étais un homme de devoir.

—Vous appelez ça être un homme de devoir.... Joli! ils sont propres les hommes de devoir de votre trempe.....

"Et l'enfant, votre bâtard, qu'est-ce que vous en faites?

—Je.... mon bâtard?

Mireille Jourdain, était en ce moment, la faubourienne de jadis, à son entrée en qualité de choriste à la Scala.

—Vous vous asseyez dessus, c'est plus commode, hein?

"Et ce n'est peut-être pas le vôtre par dessus le marché?....

"Dites-le donc un peu, que ce n'est pas le vôtre!

—Ma foi! je n'en sais rien.

—Eh bien! moi, j'en sais quelque chose.... Je vous mettrai les dates sous le nez.... le registre de la mairie, celui de la sage-femme.... car je suis tombée chez une sage-femme qui tenait des livres, pour ses gosses, comme vous en teniez pour vos pains de margarine.

"Puis, mieux que ça, je les apporterai sous le nez de votre femme.... les dates.... Devant elle, nous verrons un peu, si vous aurez le toupet de nier, que vous m'avez dit:

"Appelle-moi "mon petit Trutru!"

Elle le toisa, eut un rire commun, un geste qui ne sentait pas le blason.

—Déjà pas mal à ce moment-là, le petit Trutru.... Aujourd'hui roulant.... un tonneau qui déambule.....

M. Truchon, devenu pâle, reprit sous le sarcasme ses couleurs violacés.

—Le tonneau qui déambule ne craint personne, madame la vicomtesse.

—Nous le verrons bien!

"Aussi vrai que vous êtes le père de mon enfant, j'apporterai la brouille dans votre maison.

"J'avertirai vos héritiers qu'ils ont quelque part une sœur, que leur père a laissée à l'abandon; votre femme que son mari est le plus cynique des maris.

"Oui je mettrai la désunion chez vous.... Je vous séparerai!

"Vous ne savez pas de quoi est capable une femme qui se venge.

M. Truchon eut un grand geste de ses bras courts.

—Les femmes, qu'elles se vengent ou ne se vengent pas, sont capables de tout. On le dit, du moins!

—Si vous n'y croyez pas, vous en jugerez!.... Je vais aller trouver madame Truchon.

Le pauvre homme fit un bond, très vif pour sa corpulence.

Ce mouvement le plaça devant cette furie blonde, restant tentatrice, dans une colère que par instant il avait crue feinte.

C'était pour de bon alors?

—Voyons! voyons! Vous allez y perdre plus que moi.... Ma femme ne vous croira pas.

—Une femme croit toujours ces choses-là.... surtout avec preuves.

—Ah! ah! avec preuves!

—La mairie....la sage-femme.

—Qu'est-ce que ça signifie?... Est-ce que j'ai signé?

—Et mon petit Trutru!.....

"La voilà, la preuve.... Je n'ai pas appris cela toute seule.. il a bien fallu que je l'entende...

—J'ai eu la bêtise tout à l'heure....

—De le laisser échapper.... Oui, vous pouvez le répéter, la bêtise. .. Vous avez perdu là, une riche occasion de vous taire.

"Jamais peut-être, le mystère entre nous, n'eût été dévoilé.

"Ah! monsieur Truchon! monsieur Truchon! monsieur Truchon!

—Quoi donc? quoi?....quoi

—Ah! ah! ah!

—Pas si haut... pas si haut..

Elle s'affalait en arrière, sur un canapé.

Lui, alla voir aux deux portes.

Personne du côté du couloir.

Dans le grand salon non plus.

Les domestiques achevaient de débarrasser la galerie.

Sur le canapé, la vicomtesse sanglotait, paraissant faire de grands efforts pour contenir cette explosion qui ressemblait à une crise de nerfs.

Et M. Truchon, penché sur elle:

—Allons, allons, je vous en prie....calmez vous....j'en suis malade de vous voir en cet état.

Et elle, entre ces hoquets:

—Le père de mon enfant! le père de mon enfant!

—Je réparerai, je vous assure que je réparerai....

Elle ôta les mains de sa figure.

Elle était vraiment fort jolie, avec l'affolement de son regard, ses blonds cheveux ébouriffés autour du visage, dont la houppette à poudre de riz atténuait savamment le rouge factice.

Et le coupable se sentit aussi troublé de cet émoi qui soulevait sous le corsage sanglé, la gorge ferme, que des injures de tout à l'heure.

Le vague souvenir de son incartade, ravivé par cet incident tombant sur lui comme une bombe, agitait singulièrement, ce mari modèle,—une fois seulement en vingt-cinq ans de ménage, infidèle à sa moitié.

La petite figurante de la Scala, devenue vicomtesse de Tillière, ne se dressait entre lui et cette dernière, que pour lui donner brusquement le regret, de l'éphémère aventure....le regret qu'elle ne se fût pas renouvelée.

Oui, en dépit de la colère, du mépris dont elle venait de l'accabler, une sensation ressortit de ce souvenir, qui accusait chez M. Truchon le trouble auquel il n'avait pas la force de s'arracher.

Elle le regardait, avec l'expression, involontaire ou voulue, qu'on trouvait plus ou moins au fond de ses prunelles.

Comme sur la scène du café-concert, allait-elle amener ce modèle des époux, à quelque autre coup de canif, dans le parchemin conjugal?

Monsieur Truchon! monsieur Truchon!

La chair est faible....

L'homme fut créé et mis au monde, par une nature implacable et traîtresse, pour le changement.

A cinquante-cinq ans, il y a des revenes-y, dangereux.

Devant les gestes nerveux de cette belle éplorée, écartant de sa main fine la cravate de dentelle floconneuse, qui dégageait son cou très blanc, le père de famille respectable, se sentait redevenir le spectateur emballé de la Scala.

La vicomtesse répéta:

—Le père de mon enfant!

—C'est une fille? babutia-t-il.

—C'est une fille.

—Vous l'avez avec vous?

—Malheureux! mon mari, mon beau-père ne se sont jamais doutés de rien.

—Alors?

—La pauvre petite ignore même que je suis sa mère.

—Vraiment?

—Que voulez-vous que je fasse?....Pour moi c'était l'enfant du crime....Elle est restée chez ses parents nourriciers.

A continuer.

Le Meilleur Remède au Monde pour les Enfants en Dentition.

Un Remède Ancien Mis à une Heureuse Epreuve

DEPUIS PLUS DE SOIXANTE ANS.

MRS. WINSLOW'S SOOTHING SYRUP a été employé depuis plus de SOIXANTE ANS avec un SUCCÈS PARFAIT par des MILLIONS de MÈRES pour leurs ENFANTS EN DENTITION. IL CALME L'ENFANT, AMOLLIT les GENCIVES, APAISE toute DOULEUR, GUÉRIT les COLIQUES VENTEUSES, et est le meilleur remède de la DIARRHÉE. En vente chez les pharmaciens dans toutes les parties du monde. Ayez soin de demander Mrs. Winslow's Soothing Syrup, et de n'en prendre aucun autre.

Vingt-Cinq Cents la Bouteille.